2.2. Traitement secondaire par le sol en place

Le sol en place est utilisé comme système épurateur (traitement) et comme moyen dispersant (évacuation).

Choix des matériaux

Se référer aux préconisations du DTU 64.1 P1-2 pour le choix des géotextiles, canalisations, tuyaux, ...

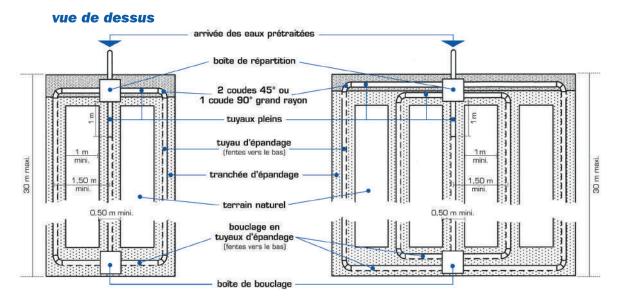
Granulats (sables et graviers)

Les graviers sont lavés, stables à l'eau et d'une granulométrie comprise entre 10 et 40 millimètres.

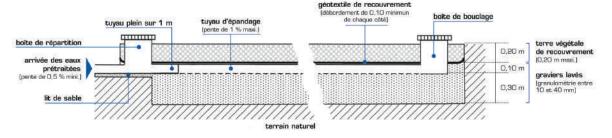
Le sable destiné à l'épuration a une courbe granulométrique qui s'inscrit dans le fuseau du NF DTU 64.1. Le sable roulé siliceux lavé (notamment issu de matériaux alluvionnaires) est le plus adapté. Celui issu de carrières de roche massive calcaire est interdit.

Les fournisseurs de granulat doivent remettre une fiche technique du produit (FTP).

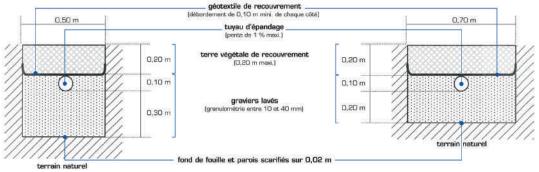
2.2.1. Tranchées d'épandage à faible profondeur dans le sol naturel



coupe longitudinale



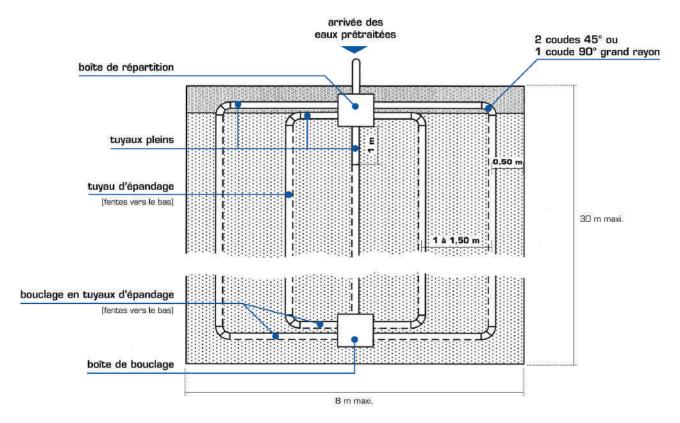
coupes transversales



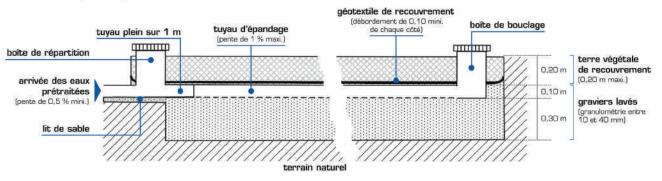
2.2.2. Lit d'épandage à faible profondeur

A installer dans le cas des sols à dominante sableuse où la réalisation des tranchées d'épandage est difficile. Les matériels et matériaux utilisés, et la mise en place sont comparables à ceux des tranchées d'épandage.

vue de dessus



coupe longitudinale



coupe transversale

